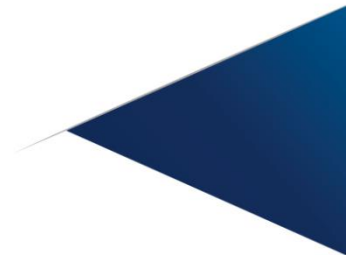




Mise en place du Carton Vert

Saison 2022/2023



Objectifs

Le dispositif Carton Vert est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses sur le terrain afin d'encourager les bons comportements. Nous souhaitons poursuivre et proposer un déploiement de ce dispositif dans le territoire alto-séquanais afin de le mettre en application lors du critérium U11 Féminines et du critérium U13 Féminines.

Quelles attitudes valoriser ?

Toutes les attitudes spontanées positives en lien avec les valeurs de la FFF :

- PLAISIR :** Privilégier le beau geste ou le beau jeu,
Vivre avec enthousiasme et générosité son match
Partager des émotions sans exubérance avec ses partenaires...
- RESPECT :** Contribuer à la bonne entente au sein de l'équipe,
Reconnaître les belles actions de l'adversaire,
Porter les consignes de l'éducateur ou de l'arbitre...
- ENGAGEMENT :** Avoir le goût de l'effort et du dépassement de soi,
Être un capitaine exemplaire,
Continuer à jouer tout le match, même largement mené...
- TOLERANCE :** Minimiser l'erreur d'une partenaire,
Accepter d'être remplacée,
Favoriser l'acceptation de l'erreur arbitrale...
- SOLIDARITE :** Réconforter une coéquipière en difficulté,
Rester unis dans la défaite,
Se comporter comme une remplaçante exemplaire...

Mise en place

Le club accueillant :

Il est chargé de la mise en place du dispositif.

Les observateurs :

Un éducateur, un dirigeant ou encore un parent peuvent occuper le rôle d'observateur, la seule condition étant qu'un seul observateur par équipe soit désigné.

L'observateur de l'équipe A se concentre sur le comportement des joueurs de l'Equipe B, et inversement.

S'il est difficile d'avoir un observateur extérieur à la rencontre, l'éducateur peut lui-même remettre la carton vert en fin de rencontre à une joueuse de l'équipe adverse.

Mise en place

A l'issue du match :

- Sont désignés le ou les joueuses à récompenser

Les joueuses lauréates reçoivent un carton vert sur lequel est inscrit leur nom.

- **La remise** se fait soit dans le vestiaire, soit sur le terrain, en présence des actrices du match (joueuses et arbitres).
- **Le motif** de la désignation est annoncé en s'appuyant sur les 5 valeurs «PRETS». Un classement des joueuses comptabilisant le nombre de cartons verts reçus, sera réalisé à l'issue du critérium.

- Attribution :

2 cartons verts au maximum par match :

- 2 cartons décernés par les observateurs (1 joueur ou joueuse maximum par équipe)

L'attribution d'un carton vert n'est pas une obligation, il est décerné dans le cadre de bonnes attitudes.

L'officiel de la rencontre renseigne sur la FMI le/les bénéficiaires ainsi que la valeur prônée.

Le suivi

La Feuille de Match Informatisée, qui permettra l'enregistrement des bénéficiaires tout au long de la saison assurera le recensement des joueuses concernées

A l'issu de la saison,

Le District des Hauts de Seine de football offre une récompense aux trois joueuses lauréates.

